

NOM ET PRÉNOMS SCOLARITÉ PHOTOS DE CLASSE DÉCORATIONS 1914-1918	NAISSANCE PROFESSION PARENTS	DÉCÈS MENTION MARGINALE	SITUATION MIL. AU DÉCÈS CAMPAGNE/ALLEMAGNE	BLESSURES AVANT DÉCÈS DÉCÈS ET GENRE DE MORT CONTACT CICR	JUGEMENT TRANSCRIPTION SÉPULTURE	SITUATION AU DÉCÈS ACTIVITÉ CIVILE ET MILITAIRE
<p>CALAVAZ dit CALAVAS Auguste Jean <u>Paul</u></p> <p>Interne 1896-1899 ou + 2nde classique en 98-99 Non inscrit au registre des examens</p> <p><i>Galerie de photos : Avez-vous des photos de classe de cette période ?</i></p>	<p>01/01/1883 Paris 9^e</p> <p>Fils de Artin Calavaz dit Calavas, négociant (N Alexandrie/Égypte 14/01/1845, † Paris 9^e 24/11/1910), et de Philippine Victorine Éliza Viguiier, SP (N 04/07/1861 Entraygues † Paris 9^e 05/10/1919)</p>	<p>06/09/1916 Vermandovillers (Somme)</p> <p>Mort pour la France</p>	<p>Classe 1903 442 – Seine 6^e bureau Sergent-fourrier 330^e RI 2^e Btn 17^e C^{ie}</p> <p>03/08/1914-06/09/1916</p>	<p>Disparu le 06/09/1916 à Vermandovillers, tué à l'ennemi, décédé des suites de ses blessures</p> <p>CICR : Calavaz Auguste 1^o non prisonnier 17/10/1916 (fiche FsN 177053) 2^o décédé le 04/09/1916 à Vermandovillers (fiche FHAE 648)</p>	<p>J 30/10/1918 Tribunal civil de la Seine</p> <p>T 28/12/1918 Paris 9^e</p>	<p>33 ans – C Éditeur d'art domicilié à Paris 9^e</p> <p>Engagé volontaire 4 ans le 04/11/1901 à Paris 9^e pour le 41^e RI Rappelé à l'activité au 166^e RI 03/08/1914 130^e RI 10/03/1916 et versé au 330^e RI Cap^{al}-fourrier 26/03/1916 Sergent 12/06/1916 Sergt-fourrier 06/08/1916</p>
<p>Benjamin d'un couple marié à Rodez (Aveyron) le 21/05/1878, lui libraire/éditeur d'art parisien, né à Alexandrie, elle Aveyronnaise d'une famille de négociants, Paul ne connaîtra pas ses grands-parents égyptiens morts à Alexandrie (Joseph † 1850, Rose † 1868). Pendant ses études de droit à Paris, son père s'intéresse aux mouvements politiques et sociaux. Parti s'engager à 18 ans dans l'insurrection polonaise de 1863 contre l'Empire russe, il est arrêté le 05/10/1863 à Cracovie (Pologne sous domination autrichienne), incarcéré puis expulsé. De retour à Paris, il s'en plaint dans une lettre du 22/10/1863, publiée par <i>Le Patriote</i> favorable à Napoléon III, reprise par la presse répondant à la sympathie des Français pour les Polonais. Il participe en 1866, non sans incidents, au courant porté par le socialiste Auguste Blanqui (1805-1881), surveillé par la police de Napoléon III. Le 21/09/1877, le père et l'oncle de Paul fondent la société <i>CALAVAS frères, libraires, rue Lafayette 68</i> (Paris 9^e). <i>Calavaz</i> à l'état civil, <i>Calavas</i> pour la <i>Librairie des Arts Décoratifs</i>, spécialisée dans l'édition d'art de haute qualité, ce que le Touring Club de France note : <i>CALAVAZ dit CALAVAS, négociant, rue Lafayette 68</i>. La famille habite à cette adresse, Paul fréquente le collège Rollin dans le 9^e (auj. lycée Jacques-Decour) puis devient interne au lycée Marceau, scolarité discrète et imprécise. À 18 ans, il s'engage dans l'armée pour 4 ans dans le 41^e RI, puis prend place dans l'entreprise familiale, dont il devient le responsable après le décès de son oncle Miran (01/05/1909) et celui de son père (1910). Témoin au mariage de sa sœur Jeanne, qui épouse l'avocat André Coppel le 28/05/1914 à Paris, le caporal Calavaz part combattre dans le 166^e RI à Étain (Meuse), dans la Marne et de long mois en Woëvre (Meuse). Après l'offensive sur Verdun, il passe au 130^e RI (15^e BI 8^e DI 4^e CA), affecté au 2^e Btn du 330^e RI (réservistes), qui participe à la bataille de la Somme décidée par Joffre pour sortir de l'enfer des tranchées. Le 04/09/1916, en lisière de Vermandovillers (Somme), le 2^e Btn part à l'assaut du bois d'Oertel et de la tranchée Saturne (JMO vue 11/68). Le 5, difficultés à se maintenir, le 6, lutte acharnée à la grenade et au fusil pour reconquérir des tranchées et délivrer des camarades restés isolés : on atteint les points 692^o et 692^e mais le sergent-fourrier Calavaz est porté disparu. Du 04 au 09, pertes estimées par le service de santé : 680 tués, 263 blessés (82 par balles, 138 éclats d'obus, 21 éclats de grenade, 22 autres causes), 21 disparus, soit 964 h. sur env. 2 000 combattants. Son beau-frère, le croyant disparu le 4, interroge le CICR, qui répond en 2 temps : 1^o il n'est pas prisonnier (17/10/1916), 2^o il est décédé à Vermandovillers le 4 (16/02/1917). En application de la loi du 03/12/1915, aucun acte régulier de décès n'ayant pu être rédigé, le Ministre de la Guerre établit un acte de disparition à la date du 06/09/1916, au terme d'une enquête administrative et du recueil de 5 témoignages. Au vu de ces pièces, le tribunal civil de la Seine, en séance du 30/10/1918, déclare constant le décès de Paul Calavaz à Vermandovillers le 06/09/1916 des suites de ses blessures. Jugement transcrit à la mairie de Paris 9^e le 27/12/1918 sur le registre des décès.</p> <p>SOURCES SPÉCIFIQUES : JMO 330^e RI 26 N 752/8. JMO service santé 330^e RI 28 N 750/12. https://gallica.bnf.fr/ (mot-clé Calavaz) : <i>La Presse</i> 01/11/1863, 03/04/1864. <i>Le Mémorial diplomatique</i> 01/11/1863. <i>Archives commerciales de France</i> 23-26/09/1877. <i>Revue mensuelle du Touring Club de France</i> 08/1901. <i>Le Radical</i> 04/08/1893. https://maitron.fr/spip.php?article54453 (Calavaz A.)</p>						